

CHARTRE D'AMITIÉ

Arrondissement de Shinagawa

Ville de Genève

Le 8 septembre 1991, en présence des autorités de la Ville de Genève et de l'Arrondissement de Shinagawa, le son de la nouvelle cloche offerte par le Temple du Honsen-ji retentit pour la première fois dans le parc de l'Ariana après un silence de 60 années.

Sa voix profonde qui vibre entre le siège européen des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge exprime les vœux sincères que forment les populations de nos deux villes pour la paix dans le monde.

Dans un esprit de réelle amitié mutuelle, les représentants de la Ville de Genève et de l'Arrondissement de Shinagawa déclarent:

Nous,

Ville de Genève et

Arrondissement de Shinagawa,

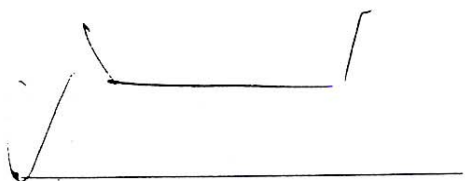
en concluant la présente Charte d'Amitié au nom des populations de nos deux villes et animés d'un désir réciproque de promouvoir la paix dans le monde, affirmons notre volonté

- d'établir et de développer des relations franches et sincères entre nos deux communautés
- de favoriser des liens d'amitié durables
- de promouvoir des échanges culturels, éducatifs, économiques et autres,

faisons appel à tous les citoyens, groupes et associations pour consolider ce rapprochement par des échanges concrets et fructueux entre les deux villes.

En foi de quoi nous apposons notre signature sur deux documents, ce lundi 9 septembre 1991.

La Maire de la Ville de Genève



Jacqueline Burnand

Le Maire de l'Arrondissement
de Shinagawa



Kyuji Takahashi